

maintien de la proportion de professionnels par rapport à la population totale, dans un bulletin spécial de la Branche de l'Éducation publié en 1937.

Ce bulletin, *L'offre et la demande dans les professions au Canada*, fait voir que les universités canadiennes ont encore moins réussi à produire le nombre de professionnels requis dans le génie et les professions connexes que dans la plupart des autres. Les Canadiens de naissance constituent à peine plus que la moitié des ingénieurs miniers, des ingénieurs mécaniciens ou des ingénieurs électriciens, des dessinateurs, des traceurs et des architectes et environ les deux tiers seulement des ingénieurs civils, des arpenteurs, des chimistes, des analystes et des métallurgistes. Les Îles Britanniques ont fourni le gros de l'apport des pays étrangers, et les États-Unis plus que toute l'Europe continentale.

Il a été montré par le nombre de médecins que la population, par médecin, est présentement plus considérable qu'elle ne l'était il y a une génération, que dans certaines provinces elle est deux fois plus grande que dans d'autres, et de plus du double dans les cités que dans les centres plus petits et leurs régions rurales environnantes. La population, par dentiste, n'est actuellement que de 2,500 environ là où elle était de 4,000 il y a trente ans, mais le taux auquel les dentistes se sont formés ces dernières années n'a pas été tout à fait assez rapide pour maintenir la proportion existante. La santé des animaux occupe encore moins de professionnels, comme par exemple les vétérinaires, qu'il y a vingt ans malgré que le nombre de bestiaux soit plus élevé.

Les ministres du culte constituent un autre groupe professionnel principal où il est douteux que l'offre soit maintenue. Les professeurs, par ailleurs, sont plus nombreux que de raison, particulièrement en vue du fait que la plus faible population infantine réduit chaque année la demande pour leurs services. Les hommes occupent plus que l'équivalent de toutes les nouvelles positions créées dans l'enseignement pendant plusieurs années. Les cours universitaires en bibliotechnie ont attiré peu d'hommes jusqu'ici.

L'offre de gradués d'universités en droit et en pharmacie semble se maintenir en relation plus étroite avec les exigences que dans les occupations déjà mentionnées, peut-être jusqu'à un certain point parce qu'une partie des études se fait chez un avocat ou un pharmacien diplômés; le nombre de ceux qui débutent ainsi dépend en quelque sorte du nombre de ceux qui exercent déjà ces professions.

Le tableau 9 montre que les années de l'après-guerre, il n'y a pas eu de tendance de la part des femmes à augmenter leurs inscriptions aux cours d'études professionnelles comme ceux de la médecine, l'art dentaire, la pharmacie, le droit et les cours théologiques ou de missionnaires. Il y en a quelques-unes dans le relevé de chaque branche d'études où l'inscription peut être divisée, excepté dans la sylviculture; mais elles se trouvent surtout dans les arts y compris les sciences, le commerce, la pédagogie, les services sociaux et la santé publique. Somme toute, elles constituent environ un quart des diplômés d'université; mais leur proportion par rapport au total n'a pas eu une tendance à s'accroître notablement depuis que l'inscription anormale des anciens combattants a pris fin au début de la décade de 1920. Leur proportion est la plus élevée dans l'Ontario et les Provinces de l'Ouest.

Sous ce rapport il est intéressant de rappeler que l'instruction universitaire pour les femmes au Canada ne date que du vivant des femmes encore de ce monde, de la génération précédente. Le centenaire de l'enseignement universitaire pour les femmes a été célébré aux États-Unis récemment; le premier événement avait été l'admission de quatre jeunes femmes au cours de post-immatriculation au Oberlin College, Ohio, l'automne de 1837; mais d'après les archives de la Fédération cana-